

## Pic Chevelu (*Dryobates villosus*)



### **Nicheur résident**

**Statut au Québec :** Aire de répartition : en expansion      Population : en augmentation

**Habitat :** forêts matures feuillues, mixtes ou conifères, avec quelques espaces dégagés, y compris les zones brûlées. On les trouve également dans les zones suburbaines boisées. Préfère les forêts aux canopées denses.

**Importance écologique :** consomme des larves de coléoptères qui creusent le bois ou sous l'écorce, profite des épidémies, y compris celles des chenilles processionnaires, et réduit les dommages causés aux arbres par ces insectes.

### **Pourquoi le pic chevelu devrait-il être l'emblème de Morin-Heights?**

Le pic chevelu habite toute l'année à Morin-Heights. On peut l'observer lors de nos promenades en forêt et près des habitations, et il fréquente aussi nos mangeoires. Les arbres lui servent à la fois de garde-manger et d'abri. Il creuse un trou dans un arbre mort pour y faire son nid. En se nourrissant de larves d'insectes, il contribue à réduire les populations de ravageurs qui s'attaquent à nos forêts. Il préserve ainsi son milieu de vie et le nôtre. De cette façon, il contribue à la qualité de vie des Haut-Morinois. Il nous rappelle l'importance de préserver nos forêts dans un état aussi naturel que possible (par exemple, il faut laisser les arbres morts debout plutôt que de les abattre). Ce petit espiègle noir et blanc agrmente nos sorties par son vol ondulé, son tambourinement rythmé et ses cris joyeux. Voilà pourquoi il devrait devenir notre emblème municipal!